



Paris le 5 mars 2016

## LETTRE OUVERTE A JEAN-MARC AYRAULT<sup>™</sup> MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGÈRES

Monsieur le Ministre,

Nous avons appris avec consternation un nouveau coup porté vendredi contre la liberté de la presse en Turquie suite à la décision de placement sous tutelle du groupe Zaman, un media d'opposition.

Cette mise sous tutelle, dont les raisons ne sont pas explicitées officiellement, se traduit concrètement par la nomination d'administrateurs provisoires à la tête de ce groupe multimedia réputé proche de Fethullah Gülen, ex allié du président turc Erdogan, mais depuis devenu la cible du régime islamo-conservateur.

La traduction de cette mesure sera un contrôle plus grand exercé sur les medias de ce groupe, dont le quotidien Zaman, Zaman-Today's en anglais et l'agence Cihan. C'est à coup sûr la réduction de la liberté d'informer et une menace sur le sort des 1000 salariés du groupe, dont sa rédaction.

Nous notons semaine après semaine, mois après mois la poursuite de cette dérive autoritaire d'Ankara contre les medias et les journalistes qui constituent des mesures d'intimidation inadmissibles pour faire taire les medias critiques.

Ainsi, nous sommes fort inquiets sur le sort de deux journalistes du quotidien d'opposition Cumhuriyet, Can Dündar et Erdem Gül, dont le procès doit s'ouvrir le 25 mars. Une délégation de nos trois syndicats, membres de la Fédération internationale des journalistes (FIJ 600.000 adhérents dans le monde et de sa branche européenne FEJ), s'était rendue à ce sujet au ministère des Affaires étrangères en compagnie de Dilek Dündar, l'épouse de Can Dündar, pour plaider leur cause et celle de la liberté d'expression en général auprès du porte-parole du Quai d'Orsay, M. Romain Nadal.

Même si nous nous sommes félicités de leur libération après trois mois d'incarcération sans jugement, ils risquent la prison à vie accusés d'atteinte à la sécurité du pays pour avoir fait état de livraisons d'armes par les services turcs à des groupes djihadistes en Syrie. En clair, ils sont mis en cause pour avoir fait leur métier de journaliste. Pour ces révélations, ils ont été menacés personnellement par le chef de l'Etat.

Tout dernièrement encore, Ankara a fait interdire la diffusion d'une télévision prokurde IMC, accusée d'être un outil de "propagande terroriste", ce qui désigne le PKK (interdit).

Faut-il rappeler qu'aujourd'hui, plus d'une trentaine de journalistes turcs et kurdes sont toujours incarcérés en Turquie en attente de procès. Ce qui fait de ce pays l'une des plus grandes prisons de journalistes au monde.

M. le Ministre, à la veille du sommet entre l'Union européenne (UE) et la Turquie concernant la crise des migrants, nous estimons que l'Europe ne peut plus rester silencieuse devant ces atteintes graves au pluralisme.

C'est pourquoi nous vous sollicitons pour que la France rappelle à Ankara qu'une telle politique régressive vis-à-vis des journalistes, des medias est totalement contraire aux fondements des dispositions européennes préservant la liberté de la presse.

Nous ne pouvons que nous étonner dans ces conditions que l'UE soit prête à céder aux demandes d'accélération de la procédure d'adhésion à l'Europe de la Turquie, alors même que l'article 10 de la convention européenne des droits de l'Homme se trouve foulé aux pieds.

A nos yeux, avec la FIJ et nos confrères du syndicat turc des journalistes (TGS), l'UE et en premier lieu la France doivent se mobiliser urgemment pour faire respecter les libertés fondamentales en Turquie.

Ceci passe par l'arrêt des mesures coercitives contre les medias d'opposition, par l'arrêt des procès contre les journalistes dont celui de nos confrères du Cumhuriyet, par la libération des journalistes emprisonnés, par l'arrêt des menaces contre nos confrères kurdes.

Veillez, M. le Ministre, recevoir nos plus sincères salutations.

SNJ, SNJ-CGT, CFDT-Journalistes